

**Compte-rendu du groupe de travail du CSASD Formation spécialisée
par SUD Education 93
jeudi 20 juin 2024**

Situations Risque psycho-sociaux

Après une prise de parole du camarade de la FSU, l'administration explique qu'il n'est pas prévu de ne plus réunir de Formations spécialisées extraordinaires. Ces FS extraordinaires sont réunies quand le cadre légal est tout à fait appliqué c'est-à-dire quand un droit d'alerte est fait sur une situation soit non connue par l'administration ; soit pour laquelle il n'y a pas de mesures mises en place (ou en cours de mises en place) par l'administration.

- Collège François Mitterrand (Noisy le Grand)

Le camarade de la FSU a évoqué la situation du collège François Mitterrand de Noisy le Grand. Dans ce collège, un droit d'alerte a été fait, compte tenu de la situation abordée en FS depuis novembre 2023. L'enquête s'est déroulée de façon cordiale et s'est conclue par un accord. Or, le lendemain, le camarade a reçu de la part de la direction du collège, un compte-rendu avec, à la place d'une annexe validée par tout le monde, une contre-annexe avec un désaccord. Dans ce mail, la direction demandait au camarade de signer. Du côté de la FSU, de la CGT et de SUD Education 93, il y a de l'incompréhension et de la colère. Nous avons d'ailleurs signé un communiqué commun : [Y a t-il une culture du conflit à la tête du collège François Mitterrand \(Noisy-le-Grand\) ? - SUD éducation 93 \(sudeducation93.org\)](https://www.sudeducation93.org/)

Depuis cet événement, c'est un déchaînement contre les collègues (déplacement d'une HIS, représailles dans la répartition des services etc etc.). Plus grave encore, un collègue pendant l'enquête s'est ouvert sur des propos discriminants qu'il a reçu. Une semaine après, il a reçu un mail de la direction lui demandant des preuves. Le collègue a souhaité en discuter avec la direction qui a refusé.

L'administration a affirmé que le résultat de l'enquête les a mis en difficulté et s'est engagée à se rapprocher à nouveau de la cheffe d'établissement. Le conseil donné par la DSDEN est de « signer [l'accord] avant de partir ».

SUD Education 93 a défendu une collègue AESH de ce même collège qui a été « mutée » sous la contrainte vers un autre collège suite notamment à un refus de pointer tous les matins. L'administration nous a répondu de manière administrative et froide : cette collègue a été déplacée car il y avait un besoin urgent dans cet autre collège ; ce sont les missions des AESH de pouvoir couvrir les besoins du PIAL.

Nous avons fait remarquer que le co-pilote du PIAL s'était engagé par écrit auprès de la collègue qu'elle ne changerait pas d'établissement. L'administration nous a répondu que c'était une erreur de la part du co-pilote du PIAL, il n'aurait pas dû s'engager là-dessus.

Toujours dans ce collège, SUD Education 93 a porté la voix d'un collègue qui a dénoncé que la cheffe d'établissement a fait la promotion en conseil de classe de la sophrologie pour venir en aide à un élève en difficulté.

- Une école à Bagnolet

SUD Education 93 a porté la voix d'une collègue qui a vécu une année très compliquée à cause d'une directrice que l'on pourrait qualifier de maltraitante. Cette collègue a dû demander sa mutation face à une telle situation. Nous avons fait remarquer qu'il n'était pas normal qu'une telle

directrice reste en place car cela peut recommencer dès septembre avec la ou le collègue qui arrivera en septembre. L'administration s'est engagée à mettre en alerte l'IEN à ce propos pour la rentrée prochaine.

- Une école de Rosny sous Bois

SUD Education 93 a porté la voix de plusieurs collègues qui font état d'importantes difficultés dans leur travail dues à des tensions avec d'autres collègues.

Situations Bâtiminaire

- CIO de Clichy sous Bois

Les collègues se plaignent d'odeur de cannabis. Le rectorat s'est déplacé sans succès sur place pour déterminer où se trouve cet odeur de cannabis. Les pompiers sont venus pour faire des analyses qui ont conclu qu'il n'y avait rien de dangereux. L'administration ne peut donc dire d'où cela vient.

- Une école de Saint-Denis

Le boîtier de déclenchement de l'alarme était défectueux pendant un exercice d'évacuation incendie. Un collègue a donc fait un droit d'alerte relayé par SUD Education 93. L'administration s'est déplacée dès le lendemain matin et a réglé le problème. SUD Education 93 a profité de ce GT pour remercier l'administration pour sa réactivité.